

## **Bilan d'activité de la commission service public / Pole public pour le 6ème congrès Fédéral**

La commission s'est gréée de camarades en charge de mandats très prenant ce qui a limité les réunions physiques et a obligé à un travail à distance par messagerie interposée qui a parfois nuit à la réactivité.

Au travers du travail fédéral autour de la loi de Transition Energétique la commission a réactivé un réseau d'élus de collectivités territoriales adhérents à la FNME. Deux réunions nationales ont eu lieu durant le mandat et des déclinaisons locales sont maintenant proposées pour permettre au plus grand nombre de garder le contact avec la fédération sur les questions énergétiques.

Les lois NoTRE et MAPTAM conduisent à un changement de paradigme sur les questions énergétiques confiant plus de compétences aux collectivités locales, la commission a décortiqué les lois et travaillé à une présentation en conseil général pour permettre aux syndicats de prendre en compte ces importantes évolutions règlementaires.

Le dossier de la métropole de Grenoble premier du genre à intégrer à la fois des renouvellements de concessions de chauffages, une évolution de Gaz Electricité de Grenoble suite au passage à plus de 100 000 clients et les opportunités données aux élus locaux à travers la loi TE, la loi notre et MAPTAM et suivi par la commission.

La question du service public est historiquement portée par la fédération. La signature par la FNME CGT en 2014 de l'appel de la convergence des collectifs de défense des services publics pour défendre le service public a engagé la commission dans une participation régulière aux travaux de la convergence et au déploiement ou à la création de collectif locaux par les syndicats de la FNME. La commission n'a que peu de retour sur la participation des syndicats de la FNME qui n'ont pas encore pris la mesure de l'importance de leur participation dans ces collectifs locaux.

Sur proposition de la commission la Direction fédérale a décidé de participer au rassemblement des collectifs de défense des services publics à guéret le 13 juin 2015 pour marquer les 10 ans du manifeste des services publics et lancer le travail pour des assises permettant de construire les services publics du XXI siècle.

L'évolution sociologique, liée au nombre important d'embauches, nécessite de repositionner chez les salariés la notion de service public de l'énergie auquel ils contribuent. Suite à la demande répétée de la Direction fédérale, la commission a travaillé à une campagne auprès des salariés IEG sur service public et statut. (Le service public c'est toi c'est moi et on a des droits) cette campagne (affiche, tract diapo pour débat avec les salariés) initialement prévue pour permettre d'être réalisée pour le 22 juin 2016 anniversaire du statut du personnel n'a pas pu être réalisé à cette occasion pour des raisons « d'arbitrage » avec une autre campagne sur le statut prévue par la branche IEG.